



Changement de numero securite sociale

Par **matmat72**, le **07/01/2011** à **17:02**

Bonjour,
Je suis marié depuis 31 ans , j ai élevé mes 3 enfants (mère au foyer)
J'etais depuis 1981 au numero de securite sociale de mon mari , je suis a la retraite depuis le 1er septembre 2010
Pourquoi la sécurité sociale me demande de revenir a mon numéro sécurité sociale de jeune fille (avant 1981)?
merci d avance

Par **P.M.**, le **07/01/2011** à **18:43**

Bonjour,
C'est tout à fait normal, si vous avez reçu des prestations comme conjoint, il n'en demeure pas moins que votre propre numéro de Sécurité Sociale demeure et que c'est par celui-ci que vous êtes reconnaissable individuellement par notamment les organismes sociaux...

Par **matmat72**, le **08/01/2011** à **10:19**

Les avantages vis a vis des frais médicaux, hospitalisation , dentaire etc... seront toujours les mêmes ?
Es que je serai remboursé comme avant
merci d avance

Par **P.M.**, le **08/01/2011** à **10:29**

Bonjour,
A priori, oui, mais il faut voir en fonction de la nouvelle situation de retraite...